

# PIERRE RIBEAUD

Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère



Lettre d'actualité de Pierre Ribeaud – Vendredi 16 septembre 2016 – n°37

## ■ ANNONCE DE BAISSÉ D'IMPÔTS POUR 2017

En 2016, après 3 baisses successives, 12 millions de ménages ont vu leur impôt diminuer pour un total de 5 milliards d'euros. Cette dynamique se poursuivra en 2017, avec une 4<sup>ème</sup> baisse d'impôt consécutive sur le revenu des ménages de 1 milliard d'euros supplémentaire.

Elle prendra la forme d'une réduction d'impôt de 20 % sous condition de revenu (célibataires, divorcés et veufs avec un salaire inférieur à 1 700 € net/mois ; 3 400 € net/mois pour les couples). Cette baisse bénéficiera à plus de 5 millions de foyers fiscaux, qui auront un gain moyen de près de 200 €.

Par ailleurs, tous les retraités, quels que soient leurs revenus, bénéficieront à partir de 2017 d'un crédit d'impôt pour les services à la personne et l'emploi de salariés à domicile. Cela touchera 1,3 million de ménages et représentera une aide supplémentaire d'1 milliard d'euros. Le gouvernement efface ainsi pour la très grande majorité des foyers fiscaux, les augmentations qui avaient été nécessaires pour redresser la France, car aujourd'hui, les marges de manœuvre sont plus importantes.

Côté entreprises, le taux d'impôt sur les sociétés sera ramené à 28 % - soit le taux moyen en Europe - pour les PME en 2017 et 2018, puis pour toutes les entreprises d'ici à 2020. Le taux du CICE sera aussi porté en 2017 de 6 % à 7 %, représentant un allégement supplémentaire pour les entreprises de 3,3 milliards d'euros.

## ■ LA PRIME « EMBAUCHE PME » BÉNÉFICIE AUSSI AUX ASSOCIATIONS

Annoncée en janvier dernier par le Président de la République, la Prime Embauche PME est un franc succès. Grâce à ce dispositif, tout employeur privé (entreprise ou association) de moins de 250 salariés qui embauche un salarié rémunéré jusqu'à 1,3 fois le SMIC en CDI ou en CDD de 6 mois et plus bénéficie d'une prime trimestrielle de 500 € durant les deux premières années du contrat, soit 4 000 € au total.

Huit mois après le lancement du dispositif, 10 000 associations sont d'ores et déjà bénéficiaires de cette prime. La Prime Embauche PME facilite le recrutement de salariés dans le milieu associatif. Les associations, actrices essentielles de la cohésion, de la solidarité, de l'éducation, de l'animation culturelle et sportive dans notre pays, sont aussi créatrices d'emplois, avec près de 2 millions de salariés dans le secteur associatif.

## ■ TOURISME – RÉUNION DU COMITÉ D'URGENCE

Le Ministre des Affaires Étrangères Jean-Marc Ayrault a réuni mardi 13 septembre une cinquantaine de professionnels et de partenaires du secteur du tourisme à l'occasion de la 2<sup>ème</sup> réunion du comité d'urgence économique pour le tourisme. Cette réunion était plus particulièrement consacrée aux destinations « Paris / Ile-de-France » et « Nice / Provence-Alpes-Côte-d'Azur ». Dans un contexte marqué par une baisse moyenne de 8% des arrivées internationales en France depuis le début de l'année et par un recul plus marqué en Ile-de-France et, dans une moindre mesure, en PACA, cette réunion a permis d'analyser les capacités de résilience de ces deux destinations et d'évoquer les moyens à mobiliser pour leur permettre de retrouver une dynamique positive.

Elle a été l'occasion de passer en revue les différents dispositifs mis en place par l'État pour soutenir la filière, en lien avec tous les ministères concernés (Travail, Intérieur, PME). La réunion a également donné lieu à un échange avec les élus et les professionnels sur la qualité de l'offre touristique française et notamment la compétitivité du secteur.

Les participants sont convenus de l'importance d'utiliser tous les leviers pour permettre un retour de la croissance de l'activité touristique à Paris et sur la Côte d'Azur. Jean-Marc Ayrault a insisté sur la nécessité de renforcer les actions de promotion de la destination France, au-delà des 1,5 millions d'euros débloqués en urgence depuis le début 2016. Cet effort exceptionnel du ministère des affaires étrangères et du développement international sera porté à 10 millions d'euros dès cette année. Un accent sera mis sur les régions en situation de fragilité. L'opérateur Atout France sera chargé de la mise en œuvre des actions de promotion ainsi financées.

Enfin, cette réunion du comité d'urgence économique pour le tourisme a permis d'avancer dans la préparation des importantes échéances de l'automne. Le Premier Ministre réunira un comité interministériel sur le tourisme mi-octobre. Jean-Marc Ayrault présidera la 2<sup>ème</sup> conférence annuelle du tourisme, le 17 novembre prochain, au Quai d'Orsay.

## ■ PLAN 500 000 FORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Le plan 500 000 formations supplémentaires lancé fin mars est en place dans toutes les régions. L'objectif de ce plan est de passer de 500 000 demandeurs d'emploi formés chaque année à 1 million. Au 1<sup>er</sup> semestre, les entrées en formation ont concerné 400 000 personnes à la recherche d'un emploi. Sur ces 400 000 personnes, près de 30% des bénéficiaires ont moins de 25 ans et 25% ont plus de 45 ans conformément aux objectifs initiaux.

En outre, de nouvelles formations seront proposées aux métiers émergents notamment dans les domaines du numérique et de la transition énergétique.

Ce plan permet de prolonger l'effet de la loi du 5 mars 2014 sur la formation. Avec la mise en place du compte personnel d'activité le 1<sup>er</sup> janvier prochain, ce plan doit nous permettre de nous rapprocher des meilleures pratiques européennes en matière de formation de demandeurs d'emploi. En France, 10% des demandeurs d'emploi seulement sont formés chaque année, contre 20% en Allemagne et 30% au Danemark ou en Autriche.

## ■ ISÈRE : MESURES PRISES POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ À LA CHASSE

Suite au décès d'un jeune randonneur le 10 octobre 2015 lors d'une action de chasse sur la commune de Revel, dans le massif de Belledonne, un groupe de réflexion « sécurité à la chasse » a été institué. Sous l'égide de la Direction Départementale des Territoires, ce collectif, composé de la Fédération des Chasseurs de l'Isère, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, de l'Office National des Forêts, du Conseil Départemental de l'Isère, d'un représentant des Maires, de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, a pris en compte les attentes respectives de ses membres et plusieurs mesures ont été prises, dont certaines s'appliquent depuis le 11 septembre 2016, date d'ouverture de la chasse :

**1 – Améliorer la sécurité de la cohabitation entre chasseurs et non chasseurs**, par la révision profonde du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2012-2018, essentiellement :

- la couleur orange obligatoire pour les tenues de chasse collective,
- la formation obligatoire pour tous les chefs de battue à l'horizon 2018,
- l'intégration des prescriptions de l'arrêté préfectoral de sécurité publique,
- la révision du schéma dans sa forme afin de faciliter son application : il fait apparaître une série d'interdits, d'obligations et de préconisations à l'intention de tous les chasseurs, tous modes de chasse confondus.

Ce travail, salué par l'ensemble des partenaires ainsi que par la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage, a été entériné par arrêté préfectoral du 20 juin 2016, et dans l'arrêté de sécurité publique du 4 juillet 2016.

### **2 – Enquêter sur les pratiques de chasse**

L'amélioration de la cohabitation entre chasseurs et autres usagers de la nature nécessite de mieux connaître les secteurs et les périodes présentant des risques de conflit d'usage.

Les détenteurs de droits de chasse sont sollicités via une enquête organisée par la Fédération des Chasseurs de l'Isère, permettant de mieux connaître les pratiques cynégétiques ainsi que les particularités des territoires.

Par la suite, des hypothèses de partage du temps et/ou de l'espace seront soumises à la concertation, et débattues au sein de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage avant une application en 2017 à la saison de chasse 2017-2018.

### **3 – Communiquer**

Un certain nombre d'actions ont été lancées par la Fédération des Chasseurs de l'Isère en partenariat avec le Conseil Départemental : il s'agit d'expérimenter sur plusieurs sites le déploiement d'une signalétique plus adaptée aux non-initiés à la pratique de la chasse, notamment collective, dite en battue.

La Fédération des Chasseurs de l'Isère a également exprimé l'intention de développer la communication auprès des maires, notamment une application web permettant d'identifier par territoire les réserves de chasse et les jours de chasses collectives.

## ■ ISÈRE : LA POLICE NATIONALE LANCE UNE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT D'ADJOINTS DE SÉCURITÉ

Depuis 1998, les adjoints de sécurité assistent les policiers dans leurs missions de prévention et de répression de la délinquance, de surveillance générale et d'assistance aux victimes. Ils accueillent et informent le public dans les commissariats et effectuent avec des policiers titulaires des patrouilles dans les quartiers.

Dans le département de l'Isère, ils sont au nombre de 91.

En cas de réussite aux tests et à l'entretien de sélection, des entrées à l'école de police sont prévues d'ici décembre pour une formation de 14 semaines (formation rémunérée).

Pour postuler, en tant qu'adjoint de sécurité les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- nationalité française
- être âgé(e) entre 18 et 30 ans
- bonne condition physique
- bonne moralité
- pas de condition de diplôme

**Ces postes sont à pourvoir pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.**

Chaque candidat ou candidate peut s'inscrire jusqu'au **30 septembre 2016** au plus tard :

- Recrutement Police Nationale, téléphone : 04-72-75-36-70 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (56 rue de la Charité 69002 Lyon)
- Site internet : [lapolice.nationalerecrute.fr](http://lapolice.nationalerecrute.fr)

## ■ PROJET DE REPRISE D'ECOPLA – LES EX-SALARIÉS À BERCY

Une délégation des ex-salariés d'ECOPLA, assistée par l'Union Régionale des SCOP et SCIC Rhône-Alpes, a été reçue lundi matin 12 septembre par Martine Pinville, Secrétaire d'État chargée du Commerce, et des représentants des cabinets du Secrétaire d'État à l'Industrie Christophe Sirugue, du Ministre de l'Économie et des Finances Michel Sapin et du Ministre de la Justice Jean-Jacques Urvoas. Cette rencontre faisait suite à leur demande que j'avais soutenue.

Elle a été l'occasion, pour les ex-salariés d'ECOPLA, de rappeler les étapes qui ont conduit à une liquidation judiciaire de leur société après le retrait de leur actionnaire mais surtout d'échanger sur leur projet de relance de leur entreprise sous forme de coopérative.

Le sérieux du projet de reprise sous forme de Société coopérative de production (SCOP) élaboré par les ex-salariés a été reconnu par l'ensemble des acteurs, et la secrétaire d'État leur a rappelé qu'il s'agissait, du point de vue de l'intérêt général, de la meilleure solution permettant à la fois de maintenir les capacités industrielles en France dans la filière aluminium et de créer immédiatement une vingtaine d'emplois. Martine Pinville et les cabinets du Ministre de l'Économie et des Finances et du Secrétaire d'État à l'Industrie ont également assuré qu'ils étaient à l'entière disposition des ex-salariés pour les aider à bâtir ce projet en fonction de ce que permet le cadre légal.

L'appel concernant la décision du Tribunal de commerce pour lequel j'avais écrit au Garde des Saux afin que le Tribunal se saisisse dans les meilleurs délais sera examiné le 5 octobre.

## ■ INAUGURATION DU DOMAINE DU CHÂTELARD - MERCREDI 7 SEPTEMBRE À SAINT ÉGRÈVE



Bâti sur une friche industrielle de 26 000 m<sup>2</sup>, dans le quartier de la Trémouillère, le Domaine du Châtelard a été officiellement inauguré en présence de Catherine Kamowski, maire de Saint-Égrève, Éric Piolle, maire de Grenoble et président du bailleur social Actis, Yves Dareau, sous-préfet et Christian Coigné, maire de Sassenage et vice-président du Conseil départemental. Ce domaine comprend neuf résidences et plus de 200 logements en accession à la propriété et locatif social.

Une déambulation dans le quartier et la visite de deux logements nous ont permis de constater la prise en compte des considérations environnementales dans ce projet : la collecte des ordures ménagères se fait par containers enterrés, 80 % des logements sont bi-orientés ou traversants, la production d'eau chaude de certains d'entre eux est assurée grâce à des capteurs solaires, installés en toiture-terrasse.

Avec une circulation automobile cantonnée à l'extérieur du Domaine, des cheminements piétons et le tramway à proximité, le cadre de vie est agréable pour les habitants. De plus, les stationnements extérieurs sont mutualisés afin d'optimiser le nombre de places et chaque logement bénéficie d'un local vélo sur une terrasse.

## ■ FOIRE DE BEAUCROISSANT – VENDREDI 9 SEPTEMBRE



Je me suis rendu à la Foire d'automne de Beaucroissant, dont nous célébrons cette année la 797<sup>e</sup> édition.

L'attrait de cette manifestation hors norme ne faiblit pas, comme en témoignait une belle affluence sous un soleil de plomb.

Présentation d'animaux (moutons, porcs, chèvres, bovins, chiens, volailles, des lapins...), fête foraine, exposants de matériel agricole, commerçants en tout genre... Si les visiteurs ne viennent pas forcément pour acheter, ils ne repartent jamais les mains vides.

Cette visite a également été l'occasion d'évoquer la crise agricole, avec les agriculteurs de Chartreuse notamment. J'ai rappelé l'importance non seulement des plans d'urgence annoncés au début de l'été en soutien aux filières céréalières et d'élevage mais aussi de la future loi Sapin 2 (cf. lettre n°27 du 10 juin 2016) qui devrait permettre de tenir compte du coût de production pour fixer les prix.





■ **INAUGURATION DE LA RÉHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE NÉRON - VENDREDI 9 SEPTEMBRE À SAINT MARTIN LE VINOUX**



Environ 500 personnes - élèves, enseignants, parents, agents municipaux, élus - se sont retrouvées autour du maire de Saint Martin le Vinoux Yannick Ollivier pour inaugurer le groupe scolaire du Néron après sa complète réhabilitation.

Du CP au CM2, tous les enfants ont animé cette inauguration avec des chants, des danses et des mimes.

Après les discours, où a été rappelé le rôle primordial de l'éducation dans l'apprentissage de la citoyenneté, de l'esprit critique et du sentiment d'appartenance à la communauté nationale, les élèves des grandes classes ont entonné la Marseillaise avec ferveur. Le maire a alors coupé le ruban tricolore symbole de l'inauguration. De nombreux enfants l'ont ensuite entouré pour en obtenir un morceau en souvenir.



Comme tous les participants j'ai ensuite profité des visites guidées pour découvrir l'école remise à neuf. Cette belle soirée s'est clôturée par un pique-nique partagé.

■ **GRAND NATIONAL DE PÉTANQUE - VENDREDI 9 SEPTEMBRE À GRENOBLE**



Grenoble boules 38 organisait en collaboration avec le Comité des fêtes boulistes de Grenoble le Grand National de pétanque 2016 les 9, 10 et 11 septembre derniers sur la grande esplanade de Grenoble.



À l'invitation du Président Christian Gianastasio, j'ai assisté au traditionnel tournoi Gentleman ainsi qu'à la réception qui a suivi.

■ **INAUGURATION DES NOUVEAUX PONTS DU RUISSEAU - SAMEDI 10 SEPTEMBRE À LA TERRASSE**



À l'invitation du maire de La Terrasse Philippe Volpi et de son conseil municipal, j'ai participé à l'inauguration des travaux des ponts, des berges et du lit du ruisseau du Glézy.

Ces travaux, dont l'objectif est de diminuer le risque d'inondations dans le centre bourg de La Terrasse, ont consisté en une augmentation de la capacité d'écoulement du ruisseau et des ouvrages de franchissement afin que la crue centennale transite sans débordement dans le village.

Dans mon allocution, j'ai souligné l'importance de ces travaux, dont le montant s'élève à 2,3 millions d'euros, pour obtenir la levée de la zone violette du PLU communal et permettre l'aménagement du centre-bourg.

## ■ FORUM DES ASSOCIATIONS – SAMEDI 10 SEPTEMBRE À SAINT MARTIN LE VINOUX




Samedi dernier, s'est tenu le traditionnel forum des associations qui lance la nouvelle saison associative à Saint Martin le Vinoux.

Toutes les associations étaient réunies pour offrir un vaste choix d'activités pour l'année à venir. Sport, culture, loisirs, entraide, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges.

Tout en faisant un tour des stands à la rencontre des bénévoles, j'ai assisté à des démonstrations d'art martial et de tennis de table, à un petit concert

de trois jeunes artistes de l'association La clé des chants ainsi qu'à un récital instrumental des jeunes musiciennes du Foyer Arts et Loisirs.

**PIERRE RIBEAUD**  
*Permanence*  
77 place de la Mairie / 38660 LA TERRASSE  
Tél. : 04 76 92 18 96 / Fax : 04 76 92 18 98  
*Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite*  
 [Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)



Suivez l'actualité de Pierre Ribeaud sur [Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)

Pour modifier les informations vous concernant ou si vous souhaitez vous désinscrire : [pierre.ribeaud@orange.fr](mailto:pierre.ribeaud@orange.fr)